

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS DE
GENIE RURAL

BP 3647 Yaoundé
Tél : +237 677 13 53 06 / 699 81 82 14
E-mail : info@onigr.org
Site web : www.onigr.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL ORDER OF RURAL ENGINEERS

P.O. BOX : 3647 Yaounde
Phone : +237 677 13 53 06 / 699 81 82 14
E-mail : info@onigr.org
Web site : www.onigr.org

**5^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORDRE
NATIONAL DES INGENIEURS DE GENIE RURAL
Yaoundé, le 07 Janvier 2022**

RAPPORT

L'an 2022 et le 07 du mois de janvier, les membres de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural (O.N.I.G.R) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire électorale dans la salle des actes de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF) à Yaoundé, sur convocation du Président de l'Ordre. Cette Assemblée Générale était présidée par Madame ANANGA MESSINA Clémentine, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, chargée du Développement Rural.

Plus de 33 ingénieurs ont participé aux travaux, comme l'atteste la fiche de présence en annexe.

Le programme des travaux comprenait trois phases :

1. La cérémonie solennelle d'ouverture ;
2. Les travaux proprement dits ;
3. La cérémonie de clôture.

I. LA CEREMONIE SOLENNELLE D'OUVERTURE

Cette cérémonie a commencé par l'exécution de l'hymne national.

I.1. Mot de bienvenue du Président de l'Ordre

Monsieur MBESSE BOLOMIKI, Président de l'Ordre, a souhaité une chaleureuse bienvenue et une bonne année 2022 à toute l'assistance. Il a présenté les excuses du Conseil de l'Ordre pour n'avoir pas pu organiser l'assemblée générale de l'Ordre pour l'année 2020. Ce manquement, était principalement dû aux contraintes liées à la gestion de la pandémie de Covid-19 qui imposait des mesures barrières strictes. Ensuite, une minute de silence a été observée pour honorer la mémoire des ingénieurs de Génie Rural rappelés à Dieu entre début 2019 et fin 2021.

De 140 ingénieurs en février 2019, l'ONIGR compte désormais plus de 200 membres inscrits au tableau de l'Ordre. Bien que représentant moins de 20% du potentiel existant, le Président de l'Ordre envisage l'avenir avec optimisme et sérénité. Il a rappelé que l'inscription à l'ordre n'est pas facultative mais imposée par la loi. Les ingénieurs non-inscrits au tableau de l'Ordre ainsi

Msp

→

que les institutions qui les utilisent, exercent en violation de la loi et doivent en prendre conscience.

Le président a enfin exprimé toute la gratitude du Conseil de l'Ordre à l'endroit de monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, de Madame la Ministre Délégué et à l'endroit de tous les hauts responsables du MINADER pour leur constante sollicitude à l'endroit de l'Ordre. Il a engagé en retour l'Ordre à accompagner le MINADER et l'ensemble du gouvernement dans la réussite de leurs missions de réalisation de la révolution agricole au Cameroun et de la décentralisation.

1.2. Discours d'ouverture de Madame la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural chargée du Développement Rural.

A l'entame de son discours, la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, chargée du Développement Rural a remercié sincèrement les ingénieurs présents pour avoir sacrifié leur précieux temps pour prendre part à cette Assemblée Générale. Elle a remercié le Conseil de l'Ordre en fin de mandat et l'a félicité pour son partenariat présent et actif avec le MINADER.

En évoquant l'article 19 de la loi N°2005/002 du 28 avril 2005 fixant l'organisation et les modalités d'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Rural, Madame la Ministre a encouragé les ingénieurs non-inscrits à le faire dans les meilleurs délais.

Par la suite, elle a rappelé que le secteur rural joue un rôle social, économique et culturel de premier ordre au Cameroun et participe malgré quelques contraintes, à la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la croissance et à la création d'emplois. Ainsi, le Gouvernement s'est toujours appuyé sur le Génie Rural pour mener les actions structurantes portant sur le désenclavement des zones rurales, la modernisation des outils et équipements de production, etc. Elle a souligné avec force que dans un contexte marqué par

MY →

une décentralisation effective, les Ingénieurs de Génie Rural sont des partenaires privilégiés et incontournables des collectivités territoriales décentralisées.

Madame la Ministre a achevé son propos en déclarant ouverts les travaux de la cinquième Assemblée Générale de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural, il était exactement 11 heures et 20 minutes.

II. LES TRAVAUX PROPREMENT DITS.

II.1 Election du bureau de l'Assemblée Générale

Le bureau de l'assemblée générale a été élu par acclamation comme suit :

Président : M. TCHAPMI Paul, Ingénieur Général de Génie Rural, Hors échelle, Consultant ;

Vice-Président : Mme. EKONDY KOLLE Agathe Viviane, Ingénieur des Travaux de Génie rural ; Délégué d'Arrondissement MINADER de Yaoundé 2^{ème}.

Rapporteurs :

- M. MAGA Guy Parfait, Ingénieur de Génie Rural, Consultant ;
- Mme. MANGA Olga, Ingénieur des Travaux de Génie rural, Cadre au MINEPAT ;

Censeur : Pr. FONTEH Mathias, Ingénieur de Génie Rural, Université de Bamenda.

II.2. Adoption de l'Ordre du Jour

Après relecture de l'Ordre du Jour par le Président de l'Ordre, propositions et débats, l'assemblée générale a pris sa **1^{ère} Résolution** : l'ordre du jour proposé a été adopté avec un amendement jumelant le point sur le suivi des résolutions de la 4^{ème} Assemblée Générale et la présentation du rapport d'activités.

Mgk —

II.3. Suivi des résolutions de la 4ème Assemblée Générale Ordinaire et Présentation du rapport d'activités 2019-2021 du Conseil de l'Ordre

Le Président de l'Ordre a donné l'économie de l'état d'exécution des résolutions de la 4ème Assemblée Générale Ordinaire.

Concernant la 4ème résolution de la 4ème Assemblée Générale invitant l'ONIGR à accompagner le Gouvernement de la République à travers le MINADER, plusieurs actions ont été menées par le Conseil de l'Ordre ; en 2020, Le Conseil de l'ordre a remis au MINADER un document intitulé « CONTRIBUTION DE L'ONIGR A LA RELANCE DE L'AGRICULTURE CAMEROUNAISE : PROPOSITION EN DIX (10) POINTS ».

Le budget de l'année 2019 équilibré en recettes et en dépenses à FCFA vingt-neuf millions cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt (29 125 780) a été reconduit pour 2020 & 2021 par le Conseil de l'Ordre, faute de la non organisation de l'Assemblée Générale à cause des mesures barrières édictées par le Gouvernement pour freiner la pandémie de covid-19.

Le Président a par la suite donné lecture du rapport d'activités du Conseil de l'Ordre pour la période de 2019 à 2021.

Durant les trois années écoulées plusieurs actions ont été menées :

- Le Conseil de l'Ordre a tenu toutes ses réunions statutaires sauf une, ceci malgré la conjoncture particulièrement difficile, marquée notamment par la pandémie de covid-19 et les mesures barrières édictées par le Gouvernement de la République ;
- A l'invitation de plusieurs administrations et institutions nationales, l'Ordre a marqué sa présence effective dans plusieurs cérémonies officielles : (MINADER, MINTP, MINESUP, MINMAP, MINEE, etc.). Il en est de même avec des Institutions Non Gouvernementales, à l'instar de la GIZ.
- De manière continue, le Conseil de l'Ordre s'est employé à attirer l'attention du Gouvernement et autres partenaires du développement sur le respect de la loi N° 2005/002 du 28 avril.2005 fixant l'organisation et

Myp —

les modalités d'exercice de la profession d'ingénieur de Génie Rural au Cameroun ;

Il faut noter que, faute de financement, l'ONIGR n'a pas pu honorer à l'invitation de l'Ordre des Ingénieurs de Tunisie (OIT) pour participer à la conférence internationale sur les systèmes alimentaires durables et la sécurité alimentaire organisée en collaboration avec la Fédération Mondiale des Ordres des Ingénieurs (FMOI) à Tunis les 24&25 Juin 2019.

Après discussion et constat que tous les participants ont pu s'exprimer, l'Assemblée Générale a pris sa **2^{ème} résolution** : le rapport d'activités 2019 – 2021 du Conseil de l'Ordre a été adopté.

II.4. Présentation des rapports financiers 2019 – 2021

Mme BEDOUNG Gisèle trésorière de l'ordre, a donné lecture du rapport financier 2019 – 2021 du Conseil de l'Ordre qui se résume ainsi qu'il suit :

	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
Recettes (FCFA)	10 453 395	9 177 308	10 124 316
Dépenses (FCFA)	6 436 087	5 497 992	4 174 183
Solde (FCFA)	4 017 308	3 679 316	5 950 133

Après discussion, l'Assemblée Générale a pris une résolution :

3^{ème} Résolution le rapport financier de la trésorière des années 2019, 2020, 2021 du Conseil de l'Ordre a été adopté présentant un reliquat de 5 953 131 FCFA qui est reversé au budget de l'année 2022.

A la suite de la trésorière, M. DJOKO Levi le Commissaire aux Comptes de l'Ordre a présenté son rapport financier qui a complété et confirmé les informations de la trésorière.

Après discussion, l'Assemblée Générale a pris une résolution :

4^{ème} Résolution – le rapport financier du Commissaire aux Comptes pour les années 2019, 2020, 2021 du Conseil de l'Ordre a été adopté.

Mogp

II.5. Présentation du projet de budget 2022

Mme BEDOUNG Gisèle trésorière, a donné lecture du projet de budget 2022 du Conseil de l'Ordre qui s'équilibre en recettes et dépenses à 19 450 133 FCFA

Pendant les échanges, il a été suggéré et approuvé qu'il n'est pas opportun pour plusieurs raisons d'ordre financier et sanitaire de tenir une assemblée générale en 2023. Le budget proposé devrait donc être reconduit pour l'année 2023. L'Assemblée Générale a ainsi pris consécutivement deux résolutions :

5^{ème} Résolution – l'Assemblée Générale adopte la tenue de la prochaine Assemblée Générale en 2024.

6^{ème} Résolution : le budget de chacune des années 2022 et 2023 du Conseil de l'Ordre qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 19 450 133 FCFA est adopté.

II.6. Amendement du Règlement Intérieur de l'Ordre

Le Conseil de l'Ordre a proposé à l'Assemblée Générale, l'amendement des articles 3, 20 et 23 du règlement intérieur de l'ONIGR. Ces amendements ont principalement concerné l'intégration d'un caractère obligatoire pour le cachet professionnel dont le prix est de 5 000 FCFA. Ce coût a été intégré dans la cotisation annuelle.

Après lecture par le Secrétaire Général des propositions du Conseil et discussions, l'Assemblée Générale a amendé et adopté ces articles comme suit :

7^{ème} Résolution

Article 3 : Des Spécialités

Alinéa 2 - Nouveau

L'utilisation d'un cachet professionnel délivré par l'Ordre est obligatoire pour tout ingénieur inscrit au tableau de l'Ordre pour la signature des documents officiels ; en particulier, tout CV, tout devis ou tout décompte signé par un

Mgs

→

7

ingénieur de génie rural et non revêtu du cachet professionnel est considéré comme nul et de nul effet.

Article 20 : Ressources

Au lieu de

- a) Les ressources de l'Ordre proviennent :
 - Des cotisations annuelles des membres d'un montant de 50 000 FCFA par membre ;
 - Des frais d'étude des dossiers pour inscription au tableau de l'Ordre d'un montant de 5 000 FCFA par dossier ;
 -
 -
 - Des dons et legs divers.
- b) Les cotisations doivent être réglées spontanément dans les mois de leur exigibilité. A défaut de paiement, le Président du Conseil de l'Ordre pourra engager le processus de sanctions disciplinaires.
- c) Les montants des cotisations et des frais d'inscription peuvent être révisés par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil de l'Ordre.

Lire

- a) Les ressources de l'Ordre proviennent :
 - Des cotisations annuelles des membres d'un montant de 55 000 FCFA par membre, donnant droit à la délivrance d'un cachet professionnel ;

Le reste sans changement

Article 23 : Honorariat

Alinéa 12 - Nouveau

L'Assemblée Générale peut, sur proposition du conseil de l'ordre, conférer le titre de Membre d'honneur ou de Président d'Honneur à des personnalités, en raison d'importants services rendus à l'Ordre ;

II.7. Election du conseil de l'Ordre et du Commissaire aux Comptes

8^{ème} Résolution L'Assemblée Générale a élu à l'unanimité des participants et pour une période de quatre (04) ans, le Président, les membres du Conseil de l'ordre et le Commissaire aux comptes ainsi qu'il suit :

Mop  

Président : M. MBESSE BOLOMIKI
1^{er} Vice- Président : M. NGOUFFO Etienne
2^e Vice- Président : M. Francis FONAYI WAINDIM
Secrétaire Général : M. OMBALA Dieudonné
Secrétaire Général Adjoint : Mme. BALLO Gaëlle Claude Epse AVOM
Trésorière : Mme BAOK Gisèle Epse BEDOUNG
Conseillers : MM.
- BILOA Gatien
- FALAINA
- BIDJOCKA Jean Pierre
- DJOKO Lévi

Commissaire aux comptes : M. NGAMENI Emmanuel

II.8. Désignation d'un membre d'honneur

9^{ème} Résolution – sur proposition du Conseil de l'Ordre, l'Assemblée Générale, se conformant aux dispositions de l'article 23 du règlement intérieur de l'ordre national des ingénieurs de génie rural, décide de conférer à monsieur Gabriel MBAIROBE, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, le titre honorifique de Président d'Honneur de L'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural ;

II.9. Lecture et adoption du rapport de la 5^{ème} Assemblée Générale

Après la lecture du rapport de l'assemblée générale par M. MAGA Guy Parfait, rapporteur N°1 de l'Assemblée Générale, une résolution a été prise :

10^{ème} Résolution : Le présent rapport de l'Assemblée Générale, est adopté.

III. Cérémonie de clôture

Cette cérémonie a commencé par la présentation par le Président de l'Ordre, du bureau de l'Assemblée Générale au représentant de Madame la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, chargée du Développement Rural. Il s'est suivi la présentation des membres du conseil de l'Ordre nouvellement élu par l'assemblée générale, puis la lecture des résolutions de la 5^{ème} assemblée générale.

Mgs

—

Enfin le **discours de Clôture du représentant de Madame la Ministre Déléguée.**

Au nom de Madame la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, chargée du Développement Rural, Monsieur ONDOUA MANGA Tobie, Inspecteur Général du Développement Agricole au MINADER, après avoir réitéré l'engagement pris en matinée par madame la Ministre de toujours soutenir l'ordre pour la réussite de sa noble mission, a félicité l'Assemblée Générale pour le travail abattu et les résolutions prises, avant de déclarer clos les travaux de la 5^{ème} Assemblée Générale de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural, suivi de l'exécution du refrain de l'hymne national.

Un cocktail a été offert par le conseil de l'ordre.

Fait à Yaoundé, le 07 janvier 2022



M. MAGA Guy Parfait

Les Rapporteurs



Mme MANGA Olga

Le Président de l'Assemblée Générale



TCHAPMI Paul

ANNEXE I – PROGRAMME DES TRAVAUX



**5^{ème} Assemblée Générale de l'Ordre
National des Ingénieurs de Génie Rural,
Yaoundé Chambre d'Agriculture, le 07 Janvier
2022**

PROGRAMME DES TRAVAUX

- Date : 07 Janvier 2022
 - Heure : 10 heures
 - Lieu : Chambre d'agriculture –Yaoundé
- 07h30 – 8h30 : Inscription des participants
09h30 – 09h50 : Arrivée des invités
10h00 : Arrivée de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
10h05 – 11h : Cérémonie d'ouverture
- Mot de bienvenue du Président de l'Ordre
 - Discours d'ouverture de S.E.M. le MINADER
 - Exposé technique, thème : « le Génie rural, un outil de Développement Durable au Cameroun »
 - Photo de famille
 - Pause-café
 - Retrait de S.E.M le MINADER et des invités.
- 11h05 – 11h30 : Election du bureau de la 5^{ème} Assemblée Générale Ordinaire.
11h30 – 11h40 : Adoption de l'Ordre du jour.
11h40 – 12h10 : Suivi de la mise en œuvre des résolutions de la 4^{ème} Assemblée Générale Ordinaire
12h10 – 12h55 : Présentation du rapport d'activités 2019 – 2021 du Conseil de l'Ordre & débats
12h55 – 13h40 : Rapports Financiers du Trésorier et du commissaire aux comptes & débats
13h40 – 14h25 : Présentation et adoption du budget 2022.
14h25 – 14h55 : Amendement du Règlement Intérieur de l'Ordre.
14h55– 15h55 : Election du Conseil de l'Ordre & du Commissaire aux Comptes
15h55 – 16h20 : Divers.
16h20 – 16h45 : Lecture et adoption du rapport de la 5^{ème} A.G et des résolutions.
16h45 : Arrivée de S.E.M. le MINADER.
16h45 – 17h45 : Cérémonie de clôture par S.E.M le MINADER.
- Présentation du bureau de l'Assemblée Générale.
 - Présentation du Conseil de l'ordre et du Commissaire aux comptes
 - Lecture des résolutions.
 - Discours de clôture de S.E.M le MINADER.
 - Cocktail.

**ANNEXE II – Allocution de Madame la Ministre
Déléguée auprès du Ministre de l’Agriculture et
du Développement Rural, chargée du
Développement Rural**

YAOUNDE, LE 07 JANVIER 2022

Madame et Messieurs les Inspecteurs Généraux,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Assimilés,

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches , de l'Élevage, et des Forêts,

Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural,

Mesdames et Messieurs les Ingénieurs,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un honneur et un agréable devoir de présider en ce jour la cérémonie d'ouverture de la Cinquième Assemblée Générale de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural (ONIGR), dans cette sublime salle des fêtes de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts.

En cette circonstance solennelle, permettez-moi, mesdames et messieurs de vous remercier sincèrement d'avoir pris un peu votre temps que je sais très précieux, pour prendre part à ces travaux. Puisque nous sommes en début d'année, Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur, succès pour cette année 2022.

Je voudrais à l'entame de mon propos, remercier le Conseil de l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Rural dont le mandat arrive à échéance et noter avec satisfaction la bonne collaboration qui a existé entre ce dernier et le Ministère dont j'ai la charge. Recevez mes sincères félicitations chers membres du Conseil, de l'ordre ; en effet, vous avez été un partenaire présent et actif au cours des cinq (05) dernières années, sachant représenter les Ingénieurs du Génie Rural chaque fois que vous avez été sollicité, malgré les difficultés rencontrées.

Aussi, je saisis cette occasion pour réitérer à l'endroit des ingénieurs de génie Rural les dispositions de la loi N° 2005/002 du 28 avril 2005 fixant l'organisation et les modalités d'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Rural qui stipule en son article 19 que « Nul ne peut exercer la profession d'ingénieur de génie rural, s'il n'est préalablement inscrit au tableau de l'ordre ». J'en profite

pour encourager ceux d'entre vous qui trainent encore le pas à le faire dans les meilleurs délais.

Mesdames, Messieurs,

Faut-il encore le rappeler, le secteur rural joue un rôle social, économique et culturel de grande importance dans notre pays. En effet, il participe et contribue à la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en œuvrant à la croissance et à la création d'emplois. Il connaît néanmoins plusieurs contraintes qui portent notamment sur :

- l'enclavement des bassins de production ;
- la difficile maîtrise de l'eau en agriculture face aux changements climatiques ;
- l'insuffisance des infrastructures socio-économiques et communautaires ;
- l'insuffisance des infrastructures de conservation et transformation des produits agricoles ;
- le faible niveau de mécanisation ;
- le faible accès à l'eau potable et à l'énergie ;
- la faiblesse des revenus des producteurs agricoles;
- la faible structuration desdits producteurs.

Conscient de cet état de choses, le Gouvernement ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 (SND30).

Cette dernière déclinée dans la Stratégie de Développement du secteur Rural associée au Plan National d'Investissement Agricole à l'horizon 2030 a pour objectif principal la mise en œuvre d'une véritable révolution agricole soutenue par une Agriculture de seconde génération nécessitera ainsi, la modernisation des principaux facteurs de production par l'amélioration significative de l'environnement infrastructurel collectif, un meilleur accès aux facteurs de production et aux marchés.

Mesdames et Messieurs les Ingénieurs de Génie Rural,

Dans cette optique de **transformation structurelle de l'économie**, le secteur rural dont vous êtes l'un des acteurs majeurs avec l'ensemble des acteurs publics et privés est appelé à se moderniser, accroître sa productivité, créer des emplois et par-là améliorer les niveaux de vie et réduire la pauvreté en milieu rural.

Le Gouvernement s'est toujours appuyé en effet sur le Génie Rural pour mener les actions structurantes portant sur :

- le désenclavement des zones rurales et des bassins de production pour accroître les investissements productifs et l'accès au marché ;
- la modernisation des outils et équipements de production;
- le développement des infrastructures rurales et des infrastructures collectives structurantes pour la production, la conservation, le stockage, la transformation et la mise en marché ;
- le renforcement de la résilience des systèmes de production, la gestion durable des ressources naturelles avec le développement des Aménagements Hydro-Agricoles (AHA) et des périmètres irrigués, les aménagements de bas-fonds et le renforcement de la gestion durable des infrastructures hydrauliques.

Bien plus, dans un contexte marqué par une décentralisation effective, vous êtes, Ingénieurs du Génie Rural, des partenaires privilégiés et incontournables des collectivités territoriales décentralisées dans le cadre de la mise en œuvre effective des compétences à elles transférées par le Gouvernement à travers la loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Décentralisées et ses différents décrets d'application. Sachez attraper la balle au bond et vous rendre utiles pour le développement de notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Les défis et challenges semblent énormes mais pas insurmontables, aussi, je reste persuadé et convaincu qu'avec entre autres, l'énorme potentiel en ressources humaines que vous représentez et une franche synergie d'actions entre les différentes parties, ces défis seront aisément surmontés. D'où l'invite au rassemblement, à la solidarité et davantage au professionnalisme au sein de l'Ordre.

C'est donc, dans ce contexte général, que j'encourage les participants à cette Assemblée Générale à être actifs, producteurs d'idées nouvelles, à centrer les

réflexions sur tous les aspects pertinents à même de permettre au corps du Génie Rural de jouer pleinement sa partition dans le processus de transformation structurelle de notre économie tel que prescrit dans la SND30.

La qualité et les compétences des membres de l'Ordre me rassurent déjà sur les résultats auxquels vous parviendrez et sur lesquels je fonde beaucoup d'attente.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de ces travaux qui se dérouleront sur le thème « **Le Génie rural, un outil de Développement Durable au Cameroun** », vous devrez :

- examiner le rapport d'activités du Conseil de l'Ordre et les rapports financiers pour la période 2019-2021 ;
- adopter un budget pour l'année 2022 ;
- et procéder à l'élection du Conseil de l'Ordre et du Commissaire aux Comptes pour les quatre prochaines années.

Aussi, j'en appelle à votre sens de la responsabilité pour que ces travaux se déroulent dans un climat serein empreint de convivialité.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux de la cinquième Assemblée Générale de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural.

Vive l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural ;

Vive le Corps du Génie Rural ;

Vive le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Vive le Cameroun et son illustre Chef, son Excellence Paul Biya.

Je vous remercie.

ANNEXE III – Allocution du Président de l'Ordre

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS
DE GENIE RURAL

BP 3647 Yaoundé
Tél : + 237 677 13 53 06/699 81 82 14
E-mail: info@onigr.org
Site web : www.onigr.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

NATIONAL ORDER OF RURAL
ENGINEERS

P.O.BOX: 3647 Yaounde
Phone: + 237 677 13 53 06/699 81 82 14
E-mail: info@onigr.org
Web Site : www.onigr.org

**DISCOURS DE MONSIEUR PHILIPPE MBESSE BOLOMIKI
PRESIDENT DE L'ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS
DE GENIE RURAL, A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE LA 5^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ORDRE**

YAOUNDE LE 07 Janvier 2022

- Madame la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du développement Rural, chargée du Développement Rural ;
- Mesdames et messieurs les membres du Conseil de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et messieurs les Ingénieurs de Génie Rural, chers confrères,

Il m'est particulièrement agréable d'avoir l'insigne honneur de renouveler cet exercice de prise de parole en cette circonstance solennelle pour souhaiter à tous et à chacun, une chaleureuse bienvenue à cette 5^{ème} Assemblée Générale ordinaire de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural, en cette magnifique salle des actes de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts. En cette période précise et avant toutes choses, je voudrais, au nom du conseil de l'ordre et au mien propre, vous souhaiter, à vous-mêmes, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont proches une bonne et heureuse année 2022 pleine de santé, de bonheur et de réussite.

Madame la Ministre, Permettez-moi, au nom du Conseil de l'Ordre et en mon nom personnel, de solliciter votre indulgence pour me permettre de présenter une fois encore à mes Collègues Ingénieurs de Génie Rural membres de l'Ordre, toutes les excuses du Conseil de l'Ordre pour n'avoir pas pu organiser comme prévu l'assemblée générale de l'Ordre pour l'année 2020. Les raisons de ce manquement sont à l'évidence connues de tous. En effet, les contraintes liées à la gestion de la pandémie du Covid-19 ont amené le Gouvernement à prendre des mesures barrières pour protéger la nation. Cette pandémie qui persiste encore a des conséquences très graves pour la vie de notre nation et en particulier, beaucoup de nos concitoyens ont perdu à jamais des êtres chers ; Le génie rural n'en a pas été épargné. C'est pourquoi, je sollicite, avec votre permission madame la Ministre, que nous observions debout, une minute de silence pour la mémoire de tous les confrères disparus pendant cette période.

Madame la Ministre, chers confrères, de 140 membres inscrits à l'issue de la dernière Assemblée Générale du 22 février 2019, l'ONIGR compte aujourd'hui plus de 200 membres inscrits au tableau de l'Ordre. Certes, ce nombre est encore faible (moins de 20%) si on tient compte du potentiel existant. Mais au regard de l'engouement de plus en plus non démenti et des défis qui interpellent la nécessité d'une quête permanente du développement de notre pays, l'avenir de notre profession ne peut qu'être envisagé avec optimisme et sérénité. L'Ordre dispose, faut-il le rappeler d'un réseau d'ingénieurs

et d'une base de données solides et fiables. Tous les bureaux d'études et cabinets d'ingénieurs conseils installés au Cameroun et même hors de nos frontières consultent notre base de données ou se réfèrent à l'Ordre quand ils ont un besoin de consultants dans les domaines de Génie Rural. Certains confrères exercent en ce moment même au sein des BET internationaux comme chef de mission d'importants projets d'alimentation en eau potable en Guinée Conakry, en Guinée Equatoriale, en République Démocratique du Congo (RDC), en RCA, au Mali, au Benin, etc... C'est donc le lieu pour moi de continuer d'exhorter tous les confrères qui hésitent encore, à nous rejoindre. Nombreux sont ceux qui se demandent encore ce qu'ils gagnent en s'inscrivant à l'Ordre. D'ailleurs, faut-il encore le rappeler à tous, **l'inscription à l'ordre pour tout professionnel de génie rural, n'est pas facultative. La loi s'applique à tous et donc tous ceux qui ne sont pas inscrits, même s'ils ne font pas encore l'objet de poursuites légales doivent savoir qu'ils exercent illégalement. De même les institutions publiques ou privées qui utilisent des ingénieurs de génie rural non inscrit à l'ordre doivent garder à l'esprit qu'ils sont complices du travail clandestin et qu'ils méprisent les lois du Cameroun.** En revanche, l'inscription à l'Ordre procure à l'ingénieur une certaine assurance dans l'exercice de sa profession, en plus de la reconnaissance légale, nationale et internationale. Nous interpellons donc les administrations publiques, parapubliques ou privées, les collectivités locales décentralisées, pour qu'elles prennent conscience de ce que l'utilisation des ingénieurs non-inscrits au tableau de l'Ordre est une violation de la loi. En effet, l'article 19 alinéa 1 de la loi N° 2005/002 du 28 Avril 2005 dispose que, je cite, « Nul ne peut exercer la profession d'ingénieur de génie rural au Cameroun s'il n'est préalablement inscrit au tableau de l'ordre »

Madame la Ministre, mesdames et messieurs les invités, chers confrères, permettez-moi d'exprimer toute la gratitude du Conseil de l'Ordre à Monsieur le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, à Madame la Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, chargée du Développement Rural, à l'ensemble des hauts responsables du MINADER, pour leur constante sollicitude à l'endroit de notre institution et leur engagement sans faille à nous accompagner dans notre dynamique de promotion de notre corps de métier.

Madame la Ministre, nous tenons en retour, à vous réaffirmer notre engagement total à accompagner le Gouvernement de la République, dans l'opérationnalisation des axes d'interventions retenus pour booster le développement de notre pays, notamment dans les activités de consultation, d'études, de mise en œuvre, de contrôle, de recherche et d'enseignement. En effet, madame la ministre, il est clair que dans le cadre de la quête de l'émergence si chère au Chef de l'Etat, les pouvoirs publics devraient mettre à contribution l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural, aux fins d'assurer dans ses domaines de compétence, la conformité des activités ou œuvres de création aux

cahiers de charges et aux plans, dans le respect des règles de l'art , qu'il s'agisse de conception d'ouvrages, des travaux d'installation, de contrôle et d'entretien des matériels à l'usage en milieux urbain et rural.

Madame la Ministre, Honorables invités, Chers confrères,

A cette heure de la décentralisation effective au Cameroun, Les défis qui interpellent l'ingénieur de Génie Rural dans le chantier de la construction nationale sont nombreux et passionnants.

- L'amélioration du cadre de vie des populations, tant dans les villes que dans les campagnes ;
- La mise en œuvre de la politique du gouvernement pour la modernisation de notre appareil de production agricole, plus spécifiquement la mécanisation de notre agriculture et la maîtrise de l'eau dans la production agricole ;
- L'opérationnalisation des axes identifiés par le MINADER pour la révolution agricole au Cameroun, notamment en ce qui concerne, le développement des chaînes de valeurs et la contractualisation des services, etc...

L'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural se positionne donc comme le régulateur de la profession afin de garantir à nos collectivités locales la qualité des infrastructures socioéconomiques réalisées par des professionnels tant dans les villes que dans les campagnes.

Madame la Ministre, Chers confrères,

L'appel est donc une fois encore lancé à tous les professionnels de Génie Rural que nous sommes, pour libérer tout notre potentiel intellectuel et montrer tout notre professionnalisme et notre savoir-faire afin de relever, aux côtés des pouvoirs publics, les défis qui interpellent notre pays. Parmi ces défis, la révolution agricole au Cameroun et la décentralisation aux plans infrastructurels, devraient constituer nos priorités d'intervention, dans un cadre qui garantit à tous la sécurité et l'épanouissement socio professionnel.

A cet effet, nous avons proposé comme thème de cette 5^{ème} assemblée générale, « Le Génie Rural : un outil de développement durable au Cameroun ».

Vive l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Rural, Vive le Développement Rural, vive le Cameroun.

Je vous remercie.

ANNEXE IV – RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2021



Rapport d'activités du Conseil de l'Ordre pour la période de 2019 – 2021

N° d'ordre	Activités menées	Objectifs	Résultats
1	Mise en œuvre des Résolutions et Recommandations de l'AG du 22 Février 2019	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement du Gouvernement : Résolution n°4 : Face aux impératifs de développement qui interpellent la nation, l'ordre national des ingénieurs de Génie Rural s'engage à accompagner le Gouvernement de la République à travers le MINADER, dans l'implémentation du processus de décentralisation, la promotion des activités de production agricole et de développement rural	<ul style="list-style-type: none">• En 2020, Le Conseil de l'ordre a remis au ministre de l'Agriculture et du Développement Rural un document de proposition formulée par l'ordre et intitulé « CONTRIBUTION DE L'ONIGR A LA RELANCE DE L'AGRICULTURE CAMEROUNAISE : PROPOSITION EN DIX (10) POINTS ». Ce document propose au gouvernement des mesures correctives à apporter à l'effet de transformer les contraintes actuelles de la production agricole en opportunités ; notamment en ce qui concerne :<ul style="list-style-type: none">➤ La gestion du foncier et le désenclavement des bassins de production ;➤ L'amélioration du cadre de vie des producteurs en milieu rural ;➤ La modernisation des outils de production ;➤ La maîtrise de l'eau en agriculture ;

			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le développement des chaînes de valeurs agricoles ; ➤ La formation du personnel. Le document aborde également des thèmes spécifiques tels que : ➤ Le développement de la riziculture locale ; ➤ Le renforcement de la production des filières pourvoyeuses de devises ; ➤ Le développement et la valorisation de la culture du maïs et du manioc ; ➤ La création d'un projet de développement agricole de la plaine centrale, des forêts dégradées de l'Est et de la vallée du Sud-ouest camerounais.
		<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des budgets 2019, 2020 & 2021 : <u>Résolution n°6 :</u> <i>Le budget de l'année 2019 du Conseil de l'Ordre s'équilibre en recettes et en dépenses à FCFA vingt-neuf millions cent vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt (29 125 780).</i> <i>Faute de pouvoir tenir d'assemblée générale à cause des mesures barrières édictées par le gouvernement pour freiner la pandémie de covid-19, Le Conseil de l'ordre a décidé de reconduire le même budget pour 2020 & 2021.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources encaissées en 2019, 2020 et 2021 s'élèvent à la somme de FCFA 16.127.615 ; Les dépenses engagées au cours de ces trois exercices s'élèvent à la somme de FCFA 15.508.262 ; Le reliquat en caisse de FCFA 5.950.133, y compris le reliquat de 5.330.780 de 2019.

2	<p>Réunions du Conseil de l'Ordre :</p> <p>Malgré la conjoncture particulièrement difficile, marquée notamment par la pandémie de covid-19 et les mesures barrières édictées par le Gouvernement de la République, Le Conseil de l'Ordre a tenu toutes ses réunions statutaires, sauf une :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 18 Juillet 2019 ; - Le 09 Janvier 2020 ; - Le 10 Juillet 2020 ; - Le 01 Juillet 2021 ; - Le 22 Octobre 2021 (réunion extraordinaire consacrée à la préparation de la présente A.G) 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des recommandations et des résolutions de l'Assemblée Générale du 22 Février 2019 ; - Examiner et valider les dossiers d'admission à l'Ordre ; - Suivre l'exécution du budget de fonctionnement ; - Examiner le manuel de procédure ; - Examiner le niveau de Préparation et de mise à jour des tableaux 2019, 2020 et 2021 de l'Ordre ; - Examiner les propositions d'amendement de certains articles du Règlement Intérieur de l'Ordre ; - Analyser les difficultés liées à la production du cachet professionnel à fournir aux membres ; - Analyser et valider la proposition du site web de l'Ordre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cachet Professionnel de l'ordre tant réclamé par certains est effectif depuis début 2020. Mais le Conseil constate que les ingénieurs ne se bousculent pas pour l'avoir. En 2020 seuls 51 ingénieurs sur les 184 inscrits ont demandé et obtenu le cachet professionnel, soit 28 %. En 2021, 68 cachets ont été délivrés sur 201 ingénieurs inscrits, soit 34 %. <p>Le conseil propose à l'assemblée générale (i) de rendre obligatoire l'apposition du cachet professionnel sur les CV, les devis et décomptes signés par tout ingénieur de génie rural dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, sous peine de nullité du document signé ; (ii) d'intégrer le prix du cachet professionnel dans le montant de la cotisation annuelle, soit désormais 55.000 FCFA par an.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le manuel de procédure n'a pas été produit. Des négociations sont en cours avec un expert-comptable pour sa réalisation. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Les tableaux 2019, 2020 et 2021 ont été produits et publiés dans le site de l'ordre et dans le forum ONIGR CMR. 67 Ingénieurs ont été admis à l'Ordre soit <ul style="list-style-type: none"> ✓ 29 en 2019 ; ✓ 21 en 2020 ; ✓ 17 en 2021 <p>Au total l'Ordre compte à ce jour exactement 201 Ingénieurs régulièrement inscrits dont seulement 76 sont à jour de leur cotisation, soit 38 %.</p> <p>Le Conseil de l'ordre a proposé que le membre qui le désire nous fasse parvenir une photo qui permettra de mieux l'identifier sur le tableau dans le site. Malheureusement, même cette proposition qui ne coûte pas un sous ne semble pas susciter un quelconque engouement chez les collègues et ce malgré l'avantage des technologies modernes à notre portée.</p>
---	--	---	---

			<p>Par ailleurs, 283 attestations ont été délivrées aux ingénieurs inscrits au tableau de l'ordre ; soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 92 en 2019 ; ✓ 75 en 2020 ; ✓ 116 en 2021 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Les articles 3 ; 20 et 23 du Règlement Intérieur ont fait l'objet d'examen par le Conseil et les propositions d'amendement vous seront présentées au point indiqué de l'ordre du jour.
3	Actions de Promotion, de sensibilisation & de Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission au MINADER et au MINDEL/MINADER du rapport de la 4^{ème} AG/ONIGR ; - Informer le MINADER de l'organisation de la 5^{ème} AG/ONIGR et l'inviter à venir présider ladite AG ; - Marquer la présence effective de l'ordre dans les cérémonies officielles auxquelles l'ordre est invité (MINADER, MINTP, MINESUP, MINMAP, MINEE, etc.) ; - Continuer à attirer l'attention du Gouvernement et autres partenaires du développement sur le respect de la loi N° 2005/002 du 28 AVR.2005 fixant l'organisation et les modalités d'exercice de la profession d'ingénieur de Génie Rural au Cameroun ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Le MINADER a marqué son accord pour présider cette 5^{ème} Assemblée Générale de l'Ordre. De plus le Ministre a personnellement accordé le 21 décembre dernier une audience au Conseil de l'Ordre, au cours de laquelle il a réitéré sa promesse d'apporter tout son soutien à l'épanouissement de l'ONIGR. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis 2019, l'ordre participe à toutes les cérémonies de conférence annuelle des responsables du MINADER, ainsi qu'à celles de présentation des vœux au Ministre et au Ministre Délégué. <p>Par ailleurs, Le MINADER a associé le Conseil de l'ordre à certaines évaluations des écoles relevant de sa tutelle.</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil de l'ordre a, dans l'intervalle, entretenu des rapports avec certains ministères sectoriels comme :

			<ul style="list-style-type: none"> - Le MINTP qui préside la commission nationale d'agrément et de qualification des Ingénieurs-Conseils du Cameroun au sein de laquelle l'ONIGR est désormais représenté ; - Le MINESUP qui préside la commission d'organisation des concours uniques d'entrée dans les écoles pour la formation des ingénieurs - Le MINMAP, dans le cadre des ateliers organisés à Douala et à Ebolowa pour l'appropriation du logiciel de passation des marchés en ligne avec la collaboration et l'appui financier de la Banque Mondiale. - Le MINEE, dans le cadre de la journée mondiale de l'eau. A cet effet, le Conseil a initié en 2020 d'organiser un stand d'exposition, qui, malheureusement n'a pas prospéré à cause des mesures barrières de lutte contre la covid-19. - L'école polytechnique de Maroua a sollicité l'ONIGR pour officier désormais parmi les membres statutaires du Conseil des Etudes de cette institution académique. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Parallèlement, le Conseil a continué la sensibilisation auprès des autorités pour le respect des dispositions de la loi. Des actions ont été menées principalement en direction de l'ARMP, le FEICOM, Le MINEPAT, les communes,
--	--	--	---

			<p>plusieurs autres projets de développement initiés dans les ministères sectoriels, etc...</p> <ul style="list-style-type: none"> • A cet effet les négociations engagées avec le MINFOPRA et dont le compte rendu vous a été présenté en 2019, ont prospéré en partie. Le MINFOPRA a intégré certaines propositions faites dans la lettre de l'ONIGR, d'autres sont encore en étude. Pour d'autres de nos propositions encore l'avis du Premier Ministre Chef du Gouvernement a été requis par le MINFOPRA avant de connaître le sort réservé à notre requête.
4	Coopération Internationale	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation de l'Ordre des Ingénieurs de Tunisie (OIT) pour participer à la conférence internationale sur les systèmes alimentaires durables et la sécurité alimentaire organisée en collaboration avec la Fédération Mondiale des Ordres des Ingénieurs (FMOI) à Tunis les 24&25 Juin 2019. Environ 250 ingénieurs attendus. - Invitation de la GIZ (Coopération Allemande) pour les ateliers de restitution et de validation : <ul style="list-style-type: none"> • Du référentiel métier – compétence pour le métier agent agro-aménagiste en Septembre 2021 à Mbalmayo (dans le cadre du programme ABC – PADER de la GIZ pour l'accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun) ; • Des référentiels de formation, d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation matérielle pour le 	<p>L'ONIGR n'a pas pu participer à cette conférence, faute de financement. Néanmoins, cette conférence a permis ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - De mettre en place un réseau d'ingénieurs, d'experts agricoles et de décideurs de divers pays africains capables d'identifier les problèmes de sécurité alimentaire, d'aider à la transformation de l'agriculture en Afrique pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture économique motrice de croissance et créatrice de richesse (agriculture de 2^{nde} génération) ; - De mettre en valeur le rôle de l'ingénieur dans le développement des chaînes de valeur ; - De proposer des solutions pour l'organisation et le développement des chaînes de valeurs agroalimentaires en Afrique.

		<p>métier agent agro – aménagiste en Octobre 2021 à Ebolowa (dans le cadre du programme ABC – PADER).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Invitation de l'Association des Ingénieurs Agronomes, Forestiers et Agro – Industriels du Cameroun (AFA – CAMEROUN) pour prendre part à son Assemblée Générale Constitutive à Yaoundé, le 18 Décembre 2021. 	<p>Pour les ateliers de la GIZ, l'ordre y a très activement participé et a permis à la GIZ non seulement d'identifier l'ONIGR comme un partenaire qui peut compter notamment dans l'atteinte de ses objectifs de coopération au Cameroun, mais surtout, de faire valider par le gouvernement du Cameroun, dans le cadre de son processus d'appui au développement des curricula de formation : Le référentiel de formation sur le métier « agent agro – aménagiste » selon l'approche par compétences ;</p> <p>L'Assemblée Générale Constitutive de l'Association des Ingénieurs Agronomes, Forestiers et Agro – Industriels du Cameroun (AFA – CAMEROUN) s'est tenue le 18 Décembre 2021 au Palais des Congrès de Yaoundé sous la Présidence effective de MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ; ▪ Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales. <p>L'objectif principal poursuivi est la création d'un ordre pour les trois professions.</p>
--	--	---	--

ANNEXE V – Rapport Financier 2019 – 2021

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

ORDRE NATIONAL DES
INGENIEURS DE GENIE RURAL

BP 3647 Yaoundé
Tél : + 237 677 13 53 06/699 81 82 14
E-mail: info@onigr.org
Site web : www.onigr.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NATIONAL ORDER OF RURAL
ENGINEERS

P.O.BOX: 3647 Yaounde
Phone : + 237 677 13 53 06/699 81 82 14
E-mail: info@onigr.org
Site web : www.onigr.org

ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS DE GENIE RURAL

5 ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT FINANCIER

PERIODE 2019-2021

Présenté par Mme BAKO epse BEDOUNG Gisèle

Trésorière

Ydé _07 JANVIER 2022_

qu'elle s'est déroulée entre 2019 et 2021.

Il faut noter que lors de l'AG mentionnée précédemment, l'Assemblée Générale avait pris la résolution n°2 : qui adoptait le budget de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie rural équilibré en recettes et dépenses à vingt neuf millions cent vingt cinq mille sept cent quatre vingt mille francs (29 125 780 000 FCFA). Le Bureau du conseil de l'Ordre lors de ses sessions de Janvier 2020 et Juillet 2021, a presque reconduit ce budget pour les années 2020 et 2021 en le renvoyant à la baisse à un montant de vingt trois millions sept cent soixante deux mille trois cent huit FCFA (23 762 308) .

II- Compte de résultat

	Exécution			
	2019	2020	2021	TOTAL TRIENNAL
SOLDE EN CAISSE au 31 décembre	5 330 780	4 017 308	3 679 316	
ENTREES/RESSOURCES				
Total Entrée	5 122 615	5 160 000	6 445 000	16 27 615
Total ressources	10 453 395	9 177 308	10 124 316	
DEPENSES				
	6 436 087	5 497 992	4 174 183	16 108 262
solde	4 017 308	3 679 316	5 950 133	

, ANNEE 2019

	Prévision	Exécution	Pourcentage de réalisation
SOLDE EN CAISSE au 12 février 2019	5 330 780	5 330 780	
ENTREES/RESSOURCES			
Total Entrée	23 795 000	5 122 615	22%
Total Ressources	29 125 780	10 453 395	36%
DEPENSES			
	29 125 780	6 436 087	22%

ANNEE 2020

	Prévision	Exécution	Taux d'exécution
SOLDE EN CAISSE au 31 dec 2019	4 017 308	4 017 308	
ENTREES/RESSOURCES			
Total Entrée	19 745 000	5 160 000	26%
Total Ressources	23 762 308	8 877 308	39%
DEPENSES			
	23 762 308	5 497 992	23%

ANNEE 2021

	Prévision	Exécution	taux d'exécution
SOLDE EN CAISSE au 31 dec 2020	3 679 316	3 679 316	
ENTREES/RESSOURCES			
Total Entrée	19 745 000	6 445 000	33%
Total Ressources	23 424 316	10 124 316	43%
DEPENSES			
	23 762 308	4 174 183	18%

III- Difficultés/contraintes

La gestion financière de l'Ordre au cours des deux dernières années n'a pas connu de problème majeurs. En effet, les membres versent effectivement leurs contributions dans le compte de l'ordre et les dépenses sont classiques.

Toutefois comme nous avons pu le constater, l'ONIGR n'arrive pas à avoir un taux d'exécution du budget acceptable du fait des membres qui ne versent pas leurs cotisations. Ceci explique aussi le fait que l'AG de 2020 n'ait pas été organisé car le solde en caisse était inférieur à quatre millions.

Aussi, nous proposons que si cette situation continue, les AG soient organisées toutes les deux années et que le budget soit validé pour deux ans.

IV- Proposition de budget 2022

La proposition de budget pour l'exercice 2022 s'aligne de manière générale sur les ressources et les activités menées durant la période. Il s'agit notamment pour les ressources des cotisations des membres y compris aérés de paiement de cotisation, les frais d'inscription et de délivrance d'attestation d'inscription à l'ordre et les dons divers.

S'agissant des dépenses, elles seront composées des charges liées à la location du siège et l'appui en secrétariat donné par le Cabinet GBC, les frais de production du tableau de l'Ordre, les frais de session et de fonctionnement du bureau du conseil de l'ordre, des frais liés au déplacement des membres représentant l'Ordre à différentes invitations et/ou activités organisés par l'ordre en priorité. En fonction des moyens disponibles, l'ordre pourrait organiser une journée portes-ouvertes en prélude à la prochaine assemblée générale et des séminaires/ateliers.

Nous proposons que la production de manuel de procédure et d'autre part pour la réalisation d'un audit financier et comptable externe soit reconduite, dans l'espoir que les ressources le permettront.

Le projet de budget s'équilibre en recettes et dépenses selon le projet ci-joint à un montant de dix neuf millions quatre cent cinquante mille cent trente trois francs CFA (19 450 133 FCFA), soit une baisse en valeur relative de quatre millions trois cent douze mille cent soixante quinze par rapport au budget de 2021.

Conclusion

En guise de conclusion, nous proposons à l'Assemblée Générale l'adoption de quelques résolutions

- L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des éléments présentés (compte de résultat, situation des cotisations), approuve, dans leur intégralité et sans réserve, les comptes de l'ONIGR pour les exercices 2019, 2020 et 2021, présentant un excédent de cinq millions neuf cent cinquante cent trente trois francs CFA (5 950 133) qui sera affecté au report à nouveau et donne quitus au trésorier de l'association pour sa gestion et la conformité de ses comptes.
- L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel proposé pour l'exercice 2012 qui s'équilibre en recettes et dépenses à dix neuf millions quatre cent cinquante mille cent trente-trois francs CFA (19 450 133 FCFA).

ANNEXE VI – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BUDGET ONIGR ANNEE 2019

			Prévision	Exécution	Pourcent	Indicateur	Résultats obtenus
N°	SOLDE EN CAISSE au 12 fevrier 2019		5 330 780	5 330 780			
I	ENTREES/RESSOURCES						
1	Frais d'inscription	15 000	750 000	435 000	58%	50 nouveaux inscrits	29 inscrits
2	Frais d'attestation	5 000	495 000	470 000	95%	99 attestations délivrées	94 attestations
3	Cotisation annuelle 2019	50 000	7 550 000	3 000 000	40%	151 membres ayant payés leur cotisation annuelle	60 cotisations payés
4	Aérés de cotisation	50 000	10 000 000	880 000	9%	200 membres ayany payés les aérés de cotisation	18 aérés réglés
5	Autres entrées (dons, subventions)	5 000 000	5 000 000	337 615	7%	Don sdivers reçus	Report solde 2017 corrigé
	Total Entrée		23 795 000	5 122 615	22%		
	Total Ressources		29 125 780	10 453 395	36%		
II	DEPENSES						
1	Loyer et secretariat	2 500 000	2 500 000	2 120 000	85%	Frais de la convention avec GBC Honorée	Loyer payé
	Frais de fonctionnement du compte		200 000	105 662	53%	Frais de fonctionnement du carte payé	Frais agios réglé
2	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire perdiem)	550 000	1 650 000	550 000	33%	Perdiems de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	02 sessions organisées
3	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (pause café)	100 000	300 000	300 000	100%	pause cafés de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	Gracieusement offerte par le SG
4	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (frais de préparation et divers)	82 500	247 500	180 000	73%	frais de préparation de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	Frais de préparation de 03 sessions réglés
	Frais production Tableau de l'ordre 2018		565 000	565 000	100%	200 Tableaux de l'ordre 2018 disponibles	200 tableaux de l'ordre imprimés
5	Production tableau de l'ordre 2019	800 000	800 000		0%	250 Tableaux de l'ordre 2019 disponibles	Non réalisée
	Organisation 4eme AG	3 200 000	3 200 000	2 465 425	77%	4eme AG organisée	4e AG organisée en fevrier 2019
6	Organisation 5 eme AG	3 500 000	3 500 000		0%	5eme AG organisée	Non réalisée
7	Production cachet	2 000 000	2 000 000		0%	150 cachets disponibles	Non réalisée

BUDGET ONIGR ANNEE 2019

			Prévision	Exécution	Pourcent	Indicateur	Résultats obtenus	
8	Hebergement et d'administration du site Internet	150 000	1	150 000	120 000	80%	Site disponible en ligne	Frais payé et site fonctionnel
9	Communication	1 200 000	1	1 000 000	30 000	3%	Communication via médias nationaux	
10	Production manuel de procédures	1 000 000	1	1 000 000	-	0%	01 manuel de procédures est disponible	Non réalisée
11	Missions	50 000	50	2 500 000	-	0%	50 jours de missions pour les activités de l'ONIGR sont payés	Non réalisée
12	Transport et carburant	1 000 000	1	1 000 000	-	0%	frais de taxi et carburant payés pour les missions de l'ONIGR	Non réalisée
13	Collecte et diffusion des connaissances- Journées portes ouvertes, séminaires de formation	6 500 000	1	6 500 000	-	0%	une journée porte ouverte et un séminaire de formation sont organisés	Non réalisée
14	Audit externe	1 500 000	1	1 500 000	-	0%	un rapport d'audit externe est disponible	Non réalisée
15	Autres dépenses	278 280	1	513 280		0%		Non réalisée
				29 125 780	6 436 087	22%		

solde au 31/12/19

4 017 308

BUDGET ONIGR ANNEE 2020

		Prévision	Exécution	Taux d'exécution	Indicateur	Résultats obtenus
N°	SOLDE EN CAISSE au 31 dec 2019	4 017 308	4 017 308			
I	ENTREES/RESSOURCES					
1	Frais d'inscription	750 000	315 000	42%	50 nouveaux inscrits	21 inscrits
2	Frais d'attestation	495 000	400 000	81%	99 attestations délivrées	80 attestations
3	Cotisation annuelle et aérés de cotisation 2020	13 500 000	3 850 000	29%	270 membres ayant payés leur cotisation annuelle et aérés	77 cotisations payées
5	Autres entrées (dons, subventions)	5 000 000	595 000	12%	Don sdivers reçus et cachets	51 cachets souscrits et don de 40 000 FCFA
	Total Entrée	19 745 000	5 160 000	26%		
	Total Ressources	23 762 308	9 177 308	39%		
II	DEPENSES					
1	Loyer et secretariat	2 300 000	2 120 000	92%	Frais de la convention avec GBC Honorée	Loyer payé
	Frais de fonctionnement du compte	150 000	145 492	97%	Frais de fonctionnement du carte payé	Frais agios réglé et historique compte
2	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire perdiem)	1 650 000	920 000	56%	Perdiems de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	02 sessions organisées
3	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (pause café)	300 000	300 000	100%	pause cafés de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	Gracieusement offerte par le SG
4	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (frais de préparation et divers)	300 000	295 000	98%	frais de préparation de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	Frais de préparation de 02 sessions réglés
5	Production tableau de l'ordre 2019	800 000	-	0%	250 Tableaux de l'ordre 2019 disponibles	Non réalisée
6	Organisation 5 eme AG	3 500 000		0%	5ème AG organisée	Non réalisée
7	Production cachet	2 000 000	347 500	17%	150 cachets disponibles	Non réalisée
8	Hebergement et d'administration du site Internet	120 000	120 000	100%	Site disponible en ligne	Frais payé et site fonctionnel
9	Communication	1 000 000	30 000	3%	Communication via médias nationaux	

BUDGET ONIGR ANNEE 2020

	Prévision	Exécution	Taux d'exécution	Indicateur	Résultats obtenus
10 Production manuel de procédures	1 000 000	-	0%	01 manuel de procédures est disponible	Non réalisée
11 Missions	2 500 000	-	0%	50 jours de missions pour les activités de l'ONIGR sont payés	Non réalisée
12 Transport et carburant	1 000 000	-	0%	frais de taxi et carburant payés pour les missions de l'ONIGR	Non réalisée
13 Collecte et diffusion des connaissances- Journées portes ouvertes, séminaires de formation	5 000 000	670 000	13%	une journée porte ouverte et un séminaire de formation sont organisés	Participation au salon de l'eau entamée, manifestation annulée du fait de la Covid 19
14 Audit externe	1 500 000	-	0%	un rapport d'audit externe est disponible	Non réalisée
15 Autres dépenses	642 308	550 000	86%		Fabrication bureau et meuble de rangement
	23 762 308	5 497 992	23%		

solde au 31/12/20

3 679 316

BUDGET ONIGR ANNEE 2021

		Prévision	Exécution	taux d'exécution	Indicateur	Résultats obtenus
N°	SOLDE EN CAISSE au 31 dec 2020	3 679 316	3 679 316			
I	ENTREES/RESSOURCES					
1	Frais d'inscription	750 000	255 000	34%	50 nouveaux inscrits	17 nscrits
2	Frais d'attestation	495 000	600 000	121%	99 attestations délivrées	120 attestations
3	Cotisation annuelle et aérés de cotisation 2021	13 500 000	5 250 000	39%	270 membres ayant payés leur cotisation annuelle et aérés	105 cotisations payées
5	Autres entrées (dons, subventions)	5 000 000	340 000	7%	Don sdivers reçus et cachets	68 cachets souscrits
	Total Entrée	19 745 000	6 445 000	33%		
	Total Ressources	23 424 316	10 124 316	43%		
II	DEPENSES					
1	Loyer et secretariat	2 300 000	2 120 000	92%	Frais de la convention avec GBC Honorée	Loyer payé
	Frais de fonctionnement du compte	150 000	118 183	79%	Frais de fonctionnement du carte payé	Frais agios réglé et frais production historique
2	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire perdiem)	1 650 000	820 000	50%	Perdiems de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	02 sessions organisées
3	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (pause café)	300 000	331 000	110%	pause cafés de 03 sessions du bureau du Conseils de l'ordre payés	2 sessions organisées (Location salle, Restauration et boisson
4	Organisation du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (frais de préparation et divers)	300 000	215 000	72%	frais de préparation de 03 sessions du bureau du conseils de l'ordre payés	Frais de préparation de 02 sessions réglés
5	Production tableau de l'ordre 2020	800 000	-	0%	250 Tableaux de l'ordre 2019 disponibles	Publié sur le site de l'ONIGR
6	Organisation 5 eme AG	3 500 000		0%	5ème AG organisée	Programmée en Janvier 2022
7	Production cachet	2 000 000	340 000	17%	150 cachets disponibles	68 cachets produits
8	Hebergement et d'administration du site Internet	120 000	120 000	100%	Site disponible en ligne	Frais payé et site fonctionnel

BUDGET ONIGR ANNEE 2021

	Prévision	Exécution	taux d'exécution	Indicateur	Résultats obtenus
9 Communication	1 000 000		0%	Communication via médias nationaux	
10 Production manuel de procédures	1 000 000	-	0%	01 manuel de procédures est disponible	Non réalisée
11 Missions	2 500 000	-	0%	50 jours de missions pour les activités de l'ONIGR sont payés	Non réalisée
12 Transport et carburant	1 000 000	-	0%	frais de taxi et carburant payés pour les missions de l'ONIGR	Non réalisée
13 Collecte et diffusion des connaissances- Journées portes ouvertes, séminaires de formation	5 000 000	-	0%	une journée porte ouverte et un séminaire de formation sont organisés	Participation au salon de l'eau entamée, manifestation annulée du faite de la Covid 19
14 Audit externe	1 500 000	-	0%	un rapport d'audit externe est disponible	Non réalisée
15 Autres dépenses	642 308	110 000	17%		Gerbes de fleur obseques Ing BEMO Nestor et nomination DGRCV
	23 762 308	4 174 183	18%		

solde au 31/12/21

5 950 133

ANNEXE VII – BUDGET ONIGR 2022

BUDGET DE L'ONIGR 2022

SOLDE EN CAISSE au 21/12/2019	5 950 133	Indicateur
ENTREES/RESSOURCES		
Frais d'inscription	750 000	50 nouveaux inscrits
Frais d'attestation	750 000	150 attestations délivrées
Cotisation annuelle/aérés de cotisation	10 000 000	200 cotisations payées
Autres entrées (dons, cachets, subventions)	2 000 000	Dons divers reçus
Total Entrée	13 500 000	
Total ressources	19 450 133	
DEPENSES	2 300 000	
Loyer et fonctionnement	150 000	
Frais de fonctionnement du compte	150 000	
Organisation des réunions conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire perdiem)	1 590 000	
Organisation des réunions du conseil de l'Ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (pause-café)	450 000	
Organisation des réunions du Conseil de l'ordre (2 ordinaires et 01 extraordinaire (frais de préparation et divers)	300 000	
Production du tableau de l'Ordre	500 000	
Organisation 5 ^{ème} AG	4 500 000	
Production cachets	500 000	
Hébergement et administration du site internet	120 000	
Communication	5 000 000	
Production manuel de procédures	5 000 000	
Missions	5 000 000	
Transport et carburant	5 000 000	
Collecte et diffusion des connaissances – journées portes ouvertes, séminaires de formation	5 000 000	
Audit externe	1 500 000	
Autres dépenses	540 133	
	19 450 133	

ANNEXE VIII – Liste de Présence

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS DE
GENIE RURAL
BP 3647 Yaoundé
Tél : +237 677 13 53 06 / 699 81 82 14
E-mail : info@onigr.org
Site web : www.onigr.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
NATIONAL ORDER OF RURAL ENGINEERS
P.O. BOX : 3647 Yaounde
Phone : +237 677 13 53 06 / 699 81 82 14
E-mail : info@onigr.org
Web site : www.onigr.org

5^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
YAOUNDE, LE 07 JANVIER 2022

FICHE DE PRESENCE

Membre ordre.

N° d'ordre	Noms & prénoms	Structure & adresse	Téléphone	E-mail	Signature
1	DSOKO LEVI	Secrétaire BP 7703 Yde'	tel: 677779255	dsokolevi@yahoo.fr	
2	MBESSE Bolomicki				
3	MAGA Guy Parfait	Consultant	699201493	maga@yaho.fr	
4	BILOR Gathien	membre du Conseil de l'ordre	699823630	gathienbilor@yahoo.com	
5	BAUO Gaëlle C EPR AVOM	MINADER L'ORON/SDAGR	696670033	gael.david@yahoo.fr	

N° d'ordre	Noms & prénoms	Structure & adresse	Téléphone	E-mail	Signature
6	LEVODO PATRICE GAUTIER	FPRIA-C MINADER	6777 19708	levodopatricegautier@ymail.com	
7	OMBALA Dieudonné	ONICOR	699990827	dombet@yahoo.com	
8	NANGA ELISEE	PRIVE	675128478	melisee@yahoo.fr	
9	MANGUELLE	PRIVE	673549988 675279235	manalua7@gmail.com	
10	TCHAPMI Paul	CINTECH-INTECH	694936279 677 741932	tchapmipaul@yahoo.fr	
11	François FOUMAYI ESTIMICK	UNIVDA Ndop	677832261	foumayifrancois@yahoo.fr	
12	FOKENG Dieumedot	Sol Solution	67747644	fokening@yahoo.com	
13	Berdang Gisele	MINADER	677 69677	-	
14	MOUTHE MPELE	CAYS	695734945	-	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS DE
GENIE RURAL

BP 3647 Yaoundé
Tél : +237 677 13 53 06 / 699 81 82 14
E-mail : info@onigr.org
Site web : www.onigr.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NATIONAL ORDER OF RURAL ENGINEERS

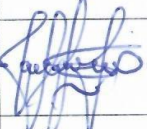








P.O. BOX : 3647 Yaounde
Phone : +237 677 13 53 06 / 699 81 82 14
E-mail : info@onigr.org
Web site : www.onigr.org






5^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
YAOUNDE, LE 07 JANVIER 2022

FICHE DE PRESENCE

Membre ordre.

N° d'ordre	Noms & prénoms	Structure & adresse	Téléphone	E-mail	Signature
1	Ngamoni Emmanuel	Louis BERGER	677648263	e_ngamoni@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
2	NGOUFFO Etienne	Consultant indépendant	677969532	etiennengouffo@yahoo.com	<i>[Signature]</i>
3	FALAINA	Consultant indépendant	699663963	mjalainas@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
4	MANGA OLGA DANIELLE	MINEPAT	6952958 75	olgadaniel2003@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
5	EKONDI KOLIE Agathe-Viviane epa M HANG DIM	MINADER	677431367	ekondiyagath@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>

N° d'ordre	Noms & prénoms	Structure & adresse	Téléphone	E-mail	Signature
6	SOUTTO FOTSI N G Guillaume Asmand	BETA-Engineering SARL #6446 Yandé	62788087 675023722	betaengineeringboulak .fr	
7	MADJOUBA		672 833 971	madjoudaregine @yahoo.com	
8	LIMISHU AUGUSTINE N	MAETUR Yde	674065253	augustinelimshu@ yahoo.com	
9	FOSSI TUCKAM SEVERE	GLOBAL ENGINEERING CONSULTING SARL	695 715 723	severe.fossi@gmail.com	
10	EROUEME BOUNTSEBE B A Δ		677 535 133	e.bountsebe @aflk.org	
11	WANDJA JAO IRVAIN B	MAETUR	600457528	irvainjao@gmail.com irvainjao@yahoo.fr	
12	Ndouma Alex	PORM-IE	682 32 23 21	ndoumas@yahoo.fr	
13	BEYIB Frida	MINTP 698 22 81 38		fridabeyib@gmail.com	
14	M NIDONGO N. Sylvie	DORCV (MINADER)	697312173	masylonama @yahoo.fr	

N° d'ordre	Noms & prénoms	Structure & adresse	Téléphone	E-mail	Signature
15	KENIGNE FRANCOIS	BOCOM	691143038 675248851	kenigne1973@yahoo.com	
16	NBOUABE BATACKA Paul Alexandre	MINADER DEADER-L7	697262268	nbatacka@yahoo.com	
17	MINANE Jacques Nimy	ENSPY / UYI	659.28.88.91	nemyminane@gmail.com	
18	TCHAPPI TIAHA Antohou	MINEX Retrait	67741899 69844032	antohouhelene@yahoo.com	
19	FOUBA EMBOGO ROLAND	INTELLEC CONSULTING	698127999 674457530	rolandembogo@yahoo.fr	
20					
21					
22					
23					